

# ZNIEFF de type II n° 3420-0000

## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

### Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Hérault et Gard

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### 1. Localisation et description générale

#### - Communes concernées par la ZNIEFF

null

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
12082	LA COUVERTOIRADE	1091 ha	2 %

#### Département du Gard

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
30353	VISSEC	897 ha	2 %
30219	ROGUES	146 ha	0 %
30280	SAINT-LAURENT-LE-MINIER	168 ha	0 %

#### Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34277	SAINT-MAURICE-NAVACELLES	6040 ha	14 %
34317	LA VACQUERIE-ET-SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES	4356 ha	10 %
34196	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE	2949 ha	7 %
34278	SAINT-MICHEL	2550 ha	6 %
34091	LE CROS	2151 ha	5 %
34286	SAINT-PRIVAT	2318 ha	5 %
34230	LES RIVES	2395 ha	5 %
34064	LE CAYLAR	2244 ha	5 %
34283	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE	1852 ha	4 %
34251	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	1740 ha	4 %
34132	LAUROUX	1847 ha	4 %
34253	SAINT-FELIX-DE-L'HERAS	1266 ha	3 %
34303	SORBS	1450 ha	3 %
34067	CAZILHAC	763 ha	2 %
34304	SOUBES	717 ha	2 %
34042	BRISSAC	943 ha	2 %
34115	GORNIES	984 ha	2 %
34264	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	981 ha	2 %
34195	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	828 ha	2 %
34238	SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	719 ha	2 %
34287	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN	352 ha	1 %



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

34106	FOZIERES	280 ha	1 %
34261	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	623 ha	1 %
34173	MONTPEYROUX	375 ha	1 %
34011	ARBORAS	398 ha	1 %
34306	SOUMONT	118 ha	0 %
34212	POUJOLS	130 ha	0 %
34316	USCLAS-DU-BOSC	188 ha	0 %
34036	LE BOSC	79 ha	0 %
34268	SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIERE	86 ha	0 %

Cette zone est située au nord-est du département de l'Hérault, à la frontière avec les départements de l'Aveyron et du Gard. Elle correspond pour l'essentiel à la partie héraultaise du causse du Larzac et à ses prolongements. Ces derniers constituent les contreforts dominant Lodève au sud et la montagne de la Séranne sur la bordure orientale.

Cet ensemble est formé de hauts plateaux et de reliefs dont les parties sommitales oscillent entre 560 mètres (Plaine de la Barre à l'est, entre Saint-Maurice-Navacelles et la Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries) et 942 mètres au Roc Blanc (sur la montagne de la Séranne). Au sud, ses flancs abrupts, fréquemment soulignés d'escarpements rocheux et de corniches imposantes, dominant de 200 à 300 mètres les vallées de la Lergue et de la Buèges, ainsi que la plaine de l'Hérault.

Les calcaires et les calcaires dolomitiques constituent la composante principale du sous-sol. Ils sont à l'origine des reliefs du plateau et de ses versants vigoureux. Ils renferment en leur sein un important réseau karstique fait d'avens, de cavités et de galeries souterraines. Ces roches sont fréquemment associées à la dolomie qui s'exprime sur le plateau par de vastes chaos dolomitiques au relief ruiniforme. Des niveaux marneux ou argileux sont parfois intercalés. Ces roches plus tendres forment des cuvettes (les dolines) ou se révèlent au niveau de vastes étendues planes aux pentes douces (Plaine de la Barre, secteur autour des Sièges). Plus anecdotique, quelques pointements de basalte sont relevés, notamment à l'extrémité ouest au contact du plateau basaltique de l'Escandorgue.

Compte tenu de la nature karstique et perméables des sols, le réseau hydrographique est très peu développé. Hormis le cours amont de la Lergue au sud-ouest, lié à la présence d'importants affleurements marneux, aucun cours d'eaux permanent n'est recensé. Les rares milieux aquatiques sont constitués de mares et de lavognes anciennement aménagées par l'homme pour abreuver le bétail.

La végétation rencontrée sur le plateau résulte pour l'essentiel de la déforestation très ancienne (commencée depuis le Néolithique) et du pastoralisme. Elle est caractérisée par de vastes étendues de pelouses sèches sur tous les sols superficiels plus ou moins rocaillieux, calcaires ou dolomitiques. Avec le recul de la pression de pâturage, cette végétation encore abondante partage aujourd'hui de plus en plus l'espace avec des landes et des fourrés. Ces formations arbustives traduisent un processus de fermeture des milieux amorcé depuis les années 50 et préparent le retour à la forêt. Les bois sont majoritairement constitués de feuillus avec le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), et plus rarement et de manière relictuelle le Hêtre (*Fagus sylvatica*). Ils sont abondants sur les reliefs émergeant du plateau et occupent également les versants des flancs sud du plateau. Les plantations de Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra* subsp. *nigra*) couvrent des surfaces non négligeables.

Ce territoire caussenard se caractérise par une faible densité de population. L'activité agricole est essentiellement liée à l'élevage extensif ovin. Les dépressions argileuses du plateau, à la faveur des sols plus profonds et à meilleure réserve en eau, sont généralement exploitées soit en prairies naturelles de fauche, soit cultivées en prairies artificielles ou pour la culture de plantes fourragères ou de céréales. L'exploitation des bois est développée au niveau des plantations de conifères.

Le tourisme reste discret dans le paysage. Il se traduit par la pratique de quelques activités de loisirs comme la randonnée (pédestre ou vélo) et le vol à voile (depuis le sommet de la Séranne notamment).

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La montagne et ses contreforts

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le creuset géologique du Salagou	576.0 ha	1 %



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### La montagne et ses contreforts

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
L'Escandorgue	222.0 ha	1 %
Lodève	5881.0 ha	13 %

### Les Causse

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Causse de Blandas et de Campestre	1042.0 ha	2 %

### Les Cévennes

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Cévennes des vallées et du Mont Aigoual	170.0 ha	0 %

### Les garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine de Ganges	414.0 ha	1 %
Les gorges de l'Hérault	2816.0 ha	6 %

### Les grands causse et les gorges

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le causse du Larzac	30078.0 ha	68 %
Les gorges de la Vis	1659.0 ha	4 %

### Les plaines

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac	93.0 ha	0 %

## - Occupation du sol (ocsol L-R)

### Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	208.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	27.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	23.0 ha	0 %
122	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	70.0 ha	0 %
124	Aéroports	2.0 ha	0 %

### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	1821.0 ha	4 %
221	Vignobles	103.0 ha	0 %
231	Prairies	407.0 ha	1 %



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	2800.0 ha	6 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	1.0 ha	0 %

### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	7792.0 ha	18 %
312	Forêts de conifères	5222.0 ha	12 %
313	Forêts mélangées	330.0 ha	1 %
321	Pelouses et pâturages naturels	6853.0 ha	16 %
323	Maquis et garrigues	496.0 ha	1 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	9297.0 ha	21 %
325	Landes	6107.0 ha	14 %
331	Plages, dunes, sable	10.0 ha	0 %
333	Végétation clairsemée	2464.0 ha	6 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Gorges de la Vis et de la Virenque	3007-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Cirque de Labelil	3420-3107	52 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Chaos dolomitique des Rives	3420-3110	550 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Pelouses et prairies de la haute vallée de la Lergue aux Sièges	3420-3111	411 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Chaos dolomitique de la Pezade	3420-3113	750 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Combes dolomitiques du Mas Vieil	3420-3115	290 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Chaos dolomitique de Lauroux	3420-3117	1309 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Chaos dolomitique du Caylar et du Cros	3420-3119	625 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Chaos dolomitique de Camp-Rouch	3420-3122	1514 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Cirque du Bout du Monde	3420-3124	146 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Bois de Maret et de la Bruyère d'Usclas	3420-3126	249 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Aven des Cochons	3420-3132	30 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Puechs Tudès et Buisson et Serre Pelé	3420-3135	394 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Coteaux des Cans	3420-3136	472 ha	1 %



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Forêt du plateau de Courcol	3420-3137	341 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Chaos dolomitique de la Vacquerie	3420-3142	758 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Mont Saint-Baudille	3420-3146	550 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Plaine de la Barre	3420-3147	1134 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Roc Blanc	3420-3156	118 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège	3422-0000	2 ha	0 %
ZICO	Gorges de la Vis et Cirque de Navacelles	LR08	9142 ha	21 %
ZICO	Hautes garrigues du montpellierais	LR14	4318 ha	10 %

#### Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ENS	DOMAINE DEPARTEMENTAL DE LA VERNEDE	ens_34_0003	370 ha	1 %
ENS	DOMAINE DEPARTEMENTAL DES LAVAGNES	ens_34_0009	224 ha	1 %
ENS	DOMAINE DEPARTEMENTAL DE LA FONT DU GRIFFE	ens_34_0010	443 ha	1 %
SIC	CAUSSE DU LARZAC	FR9101385	29243 ha	66 %
SIC	LES CONTREFORTS DU LARZAC	FR9101387	4979 ha	11 %
SIC	GORGES DE L'HERAULT	FR9101388	343 ha	1 %
ZPS	Hautes garrigues du montpellierais	FR9112004	4627 ha	11 %
ZPS	Causse du Larzac	FR9112032	29243 ha	66 %
SAGE	SAGE Orb	sage_05	1826 ha	4 %
SAGE	SAGE Hérault	sage_10	42952 ha	98 %
SAGE	SAGE Tarn amont	sage_19	1082 ha	2 %
SCOT	Pic St Loup Ht vallée de l'Hérault	scot_16	2209 ha	5 %
SCOT	Vallée de l'Hérault	scot_20	1424 ha	3 %

Le périmètre retenu englobe tout le plateau du Larzac et ses prolongements représentés par ses contreforts méridionaux et la montagne de la Séranne. Son extension est limitée au nord, à l'est et au sud par une succession de vallées et des plaines, avec respectivement les gorges de la Virenque et de la Vis, la vallée de la Buèges, la plaine de l'Hérault et la vallée de la Lergue. La délimitation du site est basée essentiellement sur des critères géomorphologiques, paysagers, humains et administratifs. Elle se cale sur les éléments suivants :

- au nord, le rebord du plateau donnant sur les gorges de la Vis et de la Virenque ;
- au nord-ouest et à l'ouest, des routes et des chemins, ainsi que la limite avec le département de l'Aveyron ;
- au sud, la limite en bas de versant entre les pentes boisées et les zones agricoles de la vallée de la Lergue et de la plaine de l'Hérault ;
  - au sud-est, la route D122, des sentiers et un thalweg (ruisseau de Font Basse) au pied de la montagne de la Séranne ;
  - au nord-est, la limite en bas de pente entre les garrigues de la Séranne d'une part, les milieux cultivés (ou anciennement cultivés) et urbanisés des vallées de la Buèges et de l'Hérault d'autre part.



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Cet ensemble couvre une surface de plus de 44100 hectares, ce qui en fait l'une des plus grandes ZNIEFF de type II de la région.

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

#### - Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
22.3414	Gazons méditerranéens à Cyperus	-
22.3418	Groupements méditerranéens amphibies à plantes de taille réduite	4
22.342	Grands gazons méditerranéens amphibies	-
34.3263	Mesobromion des Causses	834
34.514	Arènes dolomitiques des Causses	641
34.712	Steppes méditerranéo-montagnardes à Sesleria	3
37.4	Prairies humides méditerranéennes hautes	12
41.44	Forêts mixtes pyrénéo-cantabrique de Chênes et d'Ormes	2
42.631	Forêts de Pins de Salzmann des Causses	1
54.121	Cones de tufs	16
54.122	Sources calcaires	4

#### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

##### Lichens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ionaspis odora</i> (Ach. ex Schaer.) Stein	-	stricte

##### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Adonis flammea</i> Jacq.	Adonis flamme	à critères
<i>Agrostemma githago</i> L.	Nielle des blés	à critères
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan	Vulpin bulbeux	stricte
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Androsace maxima</i> L.	Grande androsace	à critères
<i>Anthemis tinctoria</i> L.	Anthémis des teinturiers	stricte
<i>Aquilegia viscosa</i> Gouan subsp. <i>hirsutissima</i> (Timb.-Lagr.) Breistr.	Ancolie très hirsute	stricte
<i>Arabis verna</i> (L.) R.Br.	Arabette de printemps	stricte



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Arenaria hispida</i> L.	Sabline hérissée	remarquable
<i>Arenaria modesta</i> Dufour	Sabline modeste	stricte
<i>Armeria girardii</i> (Bernis) Litard.	Armérie de Girard	stricte
<i>Asparagus tenuifolius</i> Lam.	Asperge à feuilles ténues	stricte
<i>Asperula arvensis</i> L.	Aspérule des champs	à critères
<i>Asperula tinctoria</i> L.	Aspérule tinctoriale	stricte
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.	Doradille des sources	massif central
<i>Aster sedifolius</i> L. subsp. <i>trinervis</i> (Pers.) Thell.	Aster à trois nervures	stricte
<i>Athamanta cretensis</i> L.	Athamante de Crète	stricte
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng.	Bifora à deux coques	à critères
<i>Bromus secalinus</i> L.	Brome faux-seigle	à critères
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L.	Buplèvre à feuilles rondes	à critères
<i>Carex brevicollis</i> DC.	Laïche à bec court	stricte
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laïche appauvrie	stricte
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ.	Laïche de Maire	stricte
<i>Carex montana</i> L.	Laïche des montagnes	remarquable
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	Centranthe de Lecoq	remarquable
<i>Cotoneaster tomentosus</i> Lindl.	Cotonéaster tomenteux	massif central
<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd	Crépide de Suffren	stricte
<i>Damasonium alisma</i> Mill.	Etoile d'eau	stricte
<i>Dictamnus albus</i> L.	Fraxinelle blanche	stricte
<i>Epipactis tremolsii</i> Pau	Epipactis de Tremols	remarquable
<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte	Euphorbe de Duval	remarquable
<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann.	Fétuque d'Auvergne	remarquable
<i>Festuca christiani-bernardii</i> Kerguélen	Fétuque de Christian-Bernard	remarquable
<i>Gagea bohémica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	Gagée de Bohême	remarquable
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort.	Gagée des prés	stricte
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée des champs	à critères
<i>Galium boreale</i> L.	Gaillet boréal	stricte
<i>Galium pusillum</i> L.	Gaillet à l'aspect de mousse	stricte



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Galium timeroiyi</i> Jord.	Gaillet de Timéroiy	remarquable
<i>Galium tricorntutum</i> Dandy	Gaillet à trois cornes	à critères
<i>Galium verticillatum</i> Danthoine ex Lam.	Gaillet verticillé	stricte
<i>Genista pulchella</i> Vis.	Genêt élégant	stricte
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	Berce de Lecoq	remarquable
<i>Hypericum hyssopifolium</i> Chaix	Millepertuis à feuilles d'hysope	stricte
<i>Iberis linifolia</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Guers.) Kerguélen	Ibérís intermédiaire	stricte
<i>Inula salicina</i> L.	Inule à feuilles de saule	remarquable
<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill.	Jonc nain	stricte
<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f.	Jonc des marécages	remarquable
<i>Jurinea humilis</i> (Desf.) DC.	Jurinée naine	stricte
<i>Lathyrus pannonicus</i> (Jacq.) Garcke subsp. <i>asphodeloides</i> (Gouan) Bässler	Gesse blanchâtre	stricte
<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.	Marguerite à feuilles de graminée	remarquable
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	remarquable
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue	Marguerite vert-glaucue	remarquable
<i>Linum leonii</i> F.W.Schultz	Lin français	stricte
<i>Lotus delortii</i> Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz	Lotier de Delort	remarquable
<i>Melampyrum vaudense</i> (Ronniger) Soó	Mélampyre du Pays de Vaud	stricte
<i>Mentha cervina</i> L.	Menthe des cerfs	stricte
<i>Minuartia capillacea</i> (All.) Graebn.	Alsine capillaire	stricte
<i>Minuartia rostrata</i> (Pers.) Rchb. subsp. <i>lesurina</i> Braun-Blanq.	Alsine laineuse	stricte
<i>Noccaea caeruleascens</i> (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey. subsp. <i>occitanica</i> (Jord.) Kerguélen	Tabouret occitan	remarquable
<i>Notholaena marantae</i> (L.) Desv.	Doradille de Maranta	stricte
<i>Ononis rotundifolia</i> L.	Bugrane à feuilles rondes	stricte
<i>Ophrys aveyronensis</i> (J.J.Wood) P.Delforge	Ophrys de l'Aveyron	stricte
<i>Ophrys aymoninii</i> (Breistr.) Buttlér	Ophrys d'Aymonin	remarquable
<i>Ophrys catalaunica</i> O.Danesch & E.Danesch	Ophrys de Catalogne	stricte
<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reut. ex Jord.	Orobanche du sermontain	stricte
<i>Paeonia officinalis</i> L. subsp. <i>microcarpa</i> Nyman	Pivoine officinale	stricte
<i>Pimpinella tragium</i> Vill.	Bouçage tragium	stricte
<i>Piptatherum virescens</i> (Trin.) Boiss.	Millet verdâtre	stricte



## - Espèces végétales déterminantes et remarquables

### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pulsatilla rubra</i> Delarbre subsp. <i>rubra</i> var. <i>serotina</i> (H.J.Coste) Aichele & Schwegler	Pulsatille rouge tardive	remarquable
<i>Pulsatilla vulgaris</i> Mill. subsp. <i>vulgaris</i> var. <i>costeana</i> Aichele & Schwegler	Pulsatille précoce	remarquable
<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth.	Renoncule divariquée	remarquable
<i>Sagina procumbens</i> L.	Sagine couchée	remarquable
<i>Salvia aethiopsis</i> L.	Sauge d'Ethiopie	à critères
<i>Saxifraga cebennensis</i> Rouy & E.G.Camus	Saxifrage des Cévennes	stricte
<i>Scorzonera austriaca</i> Willd. subsp. <i>bupleurifolia</i> (Pouzolz) Bonnier	Scorsonère à feuilles de buplèvre	stricte
<i>Scorzonera purpurea</i> L.	Scorsonère pourpre	stricte
<i>Senecio doria</i> L.	Séneçon Doria	stricte
<i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.	Silène des forêts	stricte
<i>Spiraea hypericifolia</i> L. subsp. <i>obovata</i> (Willd.) H.Huber	Spirée à feuilles de millepertuis	stricte
<i>Teucrium rouyanum</i> H.J.Coste & Soulié	Germandrée de Rouy	remarquable
<i>Thalictrum flavum</i> L.	Pigamon jaune	stricte
<i>Thymus dolomiticus</i> H.J.Coste	Thym de la dolomie	stricte
<i>Viola mirabilis</i> L.	Violette étonnante	stricte

## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripes</i>	Pélobate cultripède	stricte
<i>Rana perezi</i> / <i>kl grafi</i>	Grenouille de Perez ou de Graf	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

### Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Uroctea durandi</i>	-	stricte

### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	stricte
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	à critères
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	stricte
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Osmoderma eremita</i>	Pique-Prune	stricte

#### Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Heliopathes luctuosus</i>	-	stricte
<i>Melanimon tibiale</i>	-	stricte
<i>Omophlus picipes</i>	-	remarquable
<i>Stenomax meridianus</i>	-	stricte

#### Crustacés Branchiopodes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chirocephalus diaphanus</i>	-	remarquable
<i>Lepidurus apus</i>	-	stricte
<i>Tanyastix stagnalis</i>	-	stricte

#### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Agrodiaetus damon</i>	Sablé du Sainfoin	stricte
<i>Chazara briseis</i>	Hermite	stricte
<i>Erebia epistygne</i>	Moiré provençal	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Hyponephele lupinus</i>	Louvet	stricte
<i>Laeosopis evippus</i>	Thécla du frêne	stricte
<i>Melanargia russiae</i>	Echiquier de Russie	stricte
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	stricte
<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	stricte
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	stricte

#### Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Bythinella navacellensis</i>	-	stricte
<i>Heraultiella exilis</i>	-	stricte

#### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Coenagrion pulchellum</i>	-	remarquable



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon	remarquable
<i>Cordulegaster bidentata</i>	Cordulegastre bidenté	stricte
<i>Lestes dryas</i>	Leste dryade	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte

#### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	remarquable
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Burhinus oediconemus</i>	Oediconème criard	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Crave à bec rouge	stricte
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

#### Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius sorrezensis</i>	-	stricte
<i>Arcyptera microptera</i>	-	stricte
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	stricte
<i>Oedipoda charpentieri</i>	Oedipode occitan	stricte
<i>Platycleis vicheti</i>	-	stricte
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte

#### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'Esculape	remarquable
<i>Psammmodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

La région des grands Causses, en particulier les causses méridionaux, constitue un ensemble régional particulièrement original qui abrite un grand nombre d'espèces endémiques. C'est un territoire peu artificialisé aux paysages pittoresques, naturels et sauvages, et qui est caractérisé par une activité principalement pastorale, une très faible densité d'habitations et la rareté de l'eau. L'apparente uniformité des paysages qui s'exprime par des étendues de pelouses à l'aspect steppique est à nuancer par la présence d'une mosaïque de milieux liés à la dynamique de la végétation et aux usages anthropiques passés et actuels. A l'aspect désolé et plat des paysages que constituent les parcours à moutons s'ajoutent les chaos dolomitiques aux rochers ruiniformes, les dolines généralement cultivées et aux formes régulières, ainsi que les mares et lavognes parmi les rares milieux aquatiques rencontrés sur les plateaux des causses. Ce paysage contraste fortement avec les flancs des causses, escarpés et boisés.

L'entité du Causse du Larzac, le plus méridional des plateaux calcaires des grands Causses, n'échappe pas à la règle. Située au contact de la plaine méditerranéenne, elle se trouve à la jonction d'influences montagnardes et méditerranéennes et a hérité de cette confrontation, une grande richesse faunistique et floristique avec de nombreuses plantes endémiques non seulement des Causses mais aussi du sud de la France. Son originalité écologique est renforcée par l'importance des affleurements dolomitiques qui accueillent des formations végétales et des plantes peu représentées dans la région, par les grandes surfaces de pelouses mêlées de fourrés et de bois qui sont autant de refuges pour une faune abondante, et par les nombreux milieux rocheux qui abritent un important cortège d'oiseaux rupestres. Les nombreux enjeux biologiques identifiés sont reconnus à travers les 18 ZNIEFF de type I qui ont été définies sur ce site.

Les vastes étendues de pelouses sèches du plateau du Larzac accueillent une flore et une faune particulièrement riches. Leur diversité est liée au caractère plus ou moins rocailleux des sols, à la confrontation des influences méditerranéennes et montagnardes, et au passé pastoral. Parmi les différentes pelouses qui les composent, celles relevant du « Mesobromion des Causses » constituent un habitat déterminant particulièrement bien représenté sur le territoire, et de nombreuses espèces végétales rares y sont recensées :

- dans les pelouses sèches, l'Ophrys de l'Aveyron (*Ophrys aveyronensis*) orchidée très rare endémique des Causses, la Scorsonère pourpre (*Scorzonera purpurea*), la Scorsonère à feuilles de buplèvre (*Scorzonera austriaca* subsp. *bupleurifolia*), le Lin français (*Linum leonii*)... ;

- dans les pelouses rases et écorchées des crêtes calcaires ventées, l'Alsine capillaire (*Minuartia capillacea*), la Jurinée naine (*Jurinea humilis*) et le Genêt élégant (*Genista pulchella*) ;

La faune est tout autant concernée avec plusieurs espèces patrimoniales :

- de nombreux papillons parmi lesquelles le Moiré provençal (*Erebia epistygne*), l'Apollon (*Parnassius apollo*) ou l'Echiquier de Russie (*Melanargia russiae*) ;

- des orthoptères tels qu'Antaxius sorrezensis, endémique des Cévennes et des Causses, la Magicienne dentelée (*Saga pedo*) ou l'Oedipode occitan (*Oedipoda charpentieri*) dans les pelouses les plus écorchées ;

- des oiseaux dont le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)...

Généralement imbriqués dans les ensembles de pelouses, les chaos dolomitiques apportent une originalité et une



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

typicité au paysage caussenard. Plus résistante à l'érosion naturelle que la roche strictement calcaire, la roche dolomitique conduit à la formation de reliefs ruiniformes et chaotiques. Les accumulations de sables fins issus de son altération héberge l'habitat déterminant des « Arènes dolomitiques des Causses ». Dans ces pelouses, plusieurs plantes caractéristiques et patrimoniales sont notées : la Sabline modeste (*Arenaria modesta*), l'Armérie de Girard (*Armeria girardii*) et le Thym de la dolomie (*Thymus dolomiticus*), deux endémiques des Causses, le Crépide de Suffren (*Crepis suffreniana*), endémique rare du sud et de l'ouest de la France...

Les formations arbustives et les bois clairs forment des mosaïques avec les pelouses et les chaos dolomitiques. Cette végétation est dominée par des fourrés étendus de Buis (*Buxus sempervirens*), de Prunellier (*Prunus spinosa*) et divers autres ligneux. Ce sont aussi de jeunes bois clairsemés de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*). Dans ces peuplements clairiérés, souvent mêlés de rochers, plusieurs plantes rares sont observées : l'Aster à trois nervures (*Aster sedifolius* subsp. *trinervis*) endémique du sud de la France, la Fraxinelle blanche (*Dictamnus albus*), la Gesse blanchâtre (*Lathyrus pannonicus* subsp. *asphodeloides*) ou la Spirée à feuilles de millepertuis (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*).

Le développement ultime de cette végétation est le stade forestier. Les bois et les taillis de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) sont les plus largement représentés, aussi bien sur le plateau que sur les versants. Les futaies de Hêtre (*Fagus sylvatica*) sont rares et constituent des peuplements relictuels de forêts naguère plus étendues qui se maintiennent dans certains chaos. Les contreforts du causse accueillent quant à eux de petits bois naturels de Pin de Salzmann (*Pinus nigra* subsp. *salzmannii*) qui constituent l'habitat déterminant des « Forêts de Pins de Salzmann des Causses ». Ces différentes forêts offrent des zones de nidification favorables à deux rapaces patrimoniaux : le Vautour moine (*Aegypius monachus*) et le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*). Les sous-bois sont également riches en espèces patrimoniales avec :

- diverses plantes, la Bugrane à feuilles rondes (*Ononis rotundifolia*), la Mélampyre du Pays de Vaud (*Melampyrum vaudense*), l'Asperge à feuilles ténues (*Asparagus tenuifolius*), la Violette étonnante (*Viola mirabilis*), la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*)... ;
- des insectes de la famille des coléoptères liés aux bois morts ou dépérissant comme le Pique-Prune (*Osmoderma eremita*).

Les milieux rocheux sont surtout développés sur les bordures méridionales du plateau avec des escarpements et des corniches. Plusieurs oiseaux rupestres (essentiellement des rapaces) y ont établi leur aire de nidification. Ils nichent sur les corniches et les vives rocheuses et utilisent les vastes zones ouvertes du plateau pour leur quête de nourriture. Parmi les espèces observées peuvent être cités : l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*). Un corvidé rare est également inféodé à ce milieu, le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*).

Les grottes et les fissures des falaises servent de gîtes à plusieurs espèces de chauves-souris patrimoniales parmi lesquelles le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*), le Minoptère de Schreibers (*Minopterus schreibersii*) ou le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*).

Ces milieux rocheux calcaires comptent également un cortège de plantes rupestres rares avec l'Ancolie très hirsute (*Aquilegia viscosa* subsp. *hirsutissima*), endémique très rare cantonnée à la région Languedoc-Roussillon, la Sabline hérissée (*Arenaria hispida*) et le Saxifrage des Cévennes (*Saxifraga cebennensis*), deux endémiques des Causses inféodées aux rochers dolomitiques, l'Athamante de Crète (*Athamanta cretensis*)...

Dans cet environnement où prédominent les milieux secs, les rares milieux humides jouent un rôle de refuge essentiel pour bon nombre d'espèces particulières. Ce sont des milieux aquatiques permanents avec le cours amont de la Lergue et quelques suintements en pied de falaises, ou des milieux aquatiques temporaires avec les mares et les lavognes. Ces dernières ont été anciennement aménagées ou construites par l'Homme pour récupérer les eaux de pluie et abreuver le bétail. Elles sont dispersées sur le plateau, au sein des étendues de pelouses. Le lac des Rives, à l'ouest de la zone, constitue un cas original de milieu aquatique temporaire. Il apparaît naturellement et occasionnellement à l'issue de longs épisodes pluvieux. Le paysage classique des causses laisse un temps (jusqu'à quelques mois) la place à un lac qui se résorbe progressivement.

Les eaux stagnantes des lavognes et du lac des Rives surtout, permettent le développement d'habitats déterminants et d'espèces caractéristiques de ces milieux temporaires :

- des habitats déterminants comme les « Groupement méditerranéens amphibiens à plantes de taille réduite » ou « des « Grands gazons méditerranéens amphibiens » ;
- des plantes telles que la Menthe des cerfs (*Mentha cervina*), l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*) ou le Jonc nain (*Juncus pygmaeus*) ;
- des crustacés branchiopodes, *Chirocephalus diaphanus*, *Lepidurus apus* et *Tanymastix stagnalis* ;
- des libellules dont la Leste dryade (*Lestes dryas*) et le Cordulegastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*) ;
- un batracien, le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*).

Dans les autres milieux humides, quelques plantes sont encore notées : le Gaillet boréal (*Galium boreale*) au niveau des prairies humides apparaissant à la faveur des affleurements marneux, et la Laïche de Maire (*Carex mairei*) dans les



## Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne

Identifiant national : 910008338

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

suintements au pied des falaises. Les rares cours d'eau qui drainent les contreforts du causse du Larzac abritent quant à eux une faune aquatique liée aux eaux vives et bien oxygénées avec un poisson, le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), un crustacé, l'Écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), des libellules dont la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*).

### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Comme sur les autres causses méridionaux, la nature de la roche, les faibles écoulements de surface, les pratiques agricoles et la dynamique naturelle de la végétation sont les principaux facteurs qui ont façonné les paysages actuels et constituent encore les principaux facteurs d'évolution des milieux.

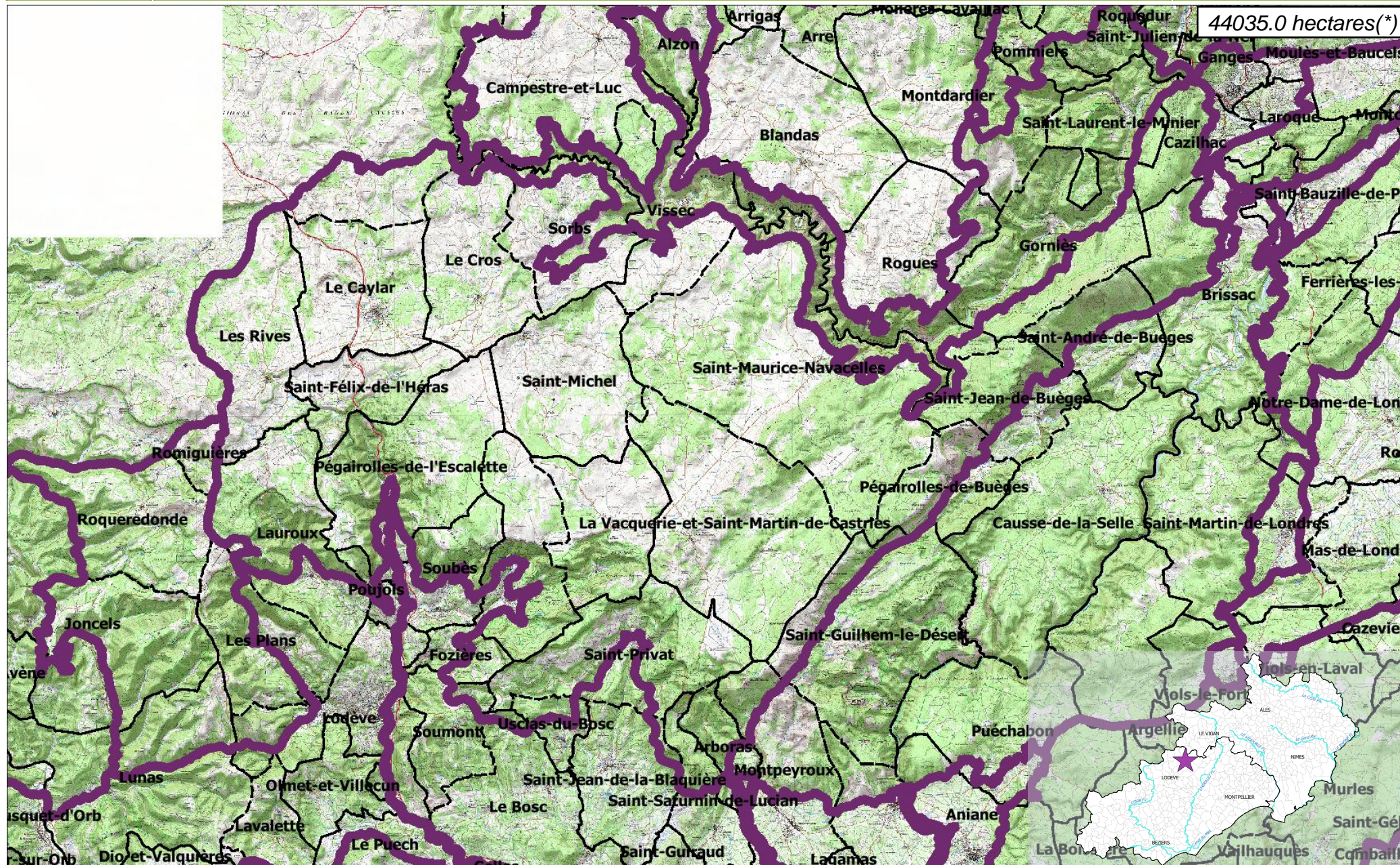
Au cours du siècle dernier, l'évolution des paysages des causses montre que la fermeture des milieux, consécutive à la déprise agricole débutée dans les années 1950, constitue la principale menace pour la conservation de la biodiversité. Il faut ajouter à cela les reboisements monospécifiques de résineux qui accélèrent le processus d'envahissement des pelouses par les ligneux et accentuent la perte de biodiversité.

Pour ce qui concerne les forêts exploitées, leur mode de gestion (création de pistes, coupes à blanc, reboisements monospécifiques...) peut avoir une influence négative sur les espèces présentes : dérangement de la faune, risque d'érosion, disparition de la flore des sous-bois, banalisation du patrimoine floristique...

La zone est presque entièrement incluse dans cinq périmètres Natura 2000 (deux ZPS et trois SIC). Les documents d'objectifs de ces sites devraient permettre de mettre en place des actions en faveur du patrimoine d'intérêt communautaire, et bénéficier indirectement au reste du patrimoine biologique. Le secteur fait de plus l'objet d'une Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (OCAGER). Ce programme qui comporte un volet portant sur la gestion des espaces agricoles, pastoraux et forestiers sur les Causses héraultais, représente un important levier d'action.

### 5. Sources documentaires et bibliographie

Causse et contreforts du Larzac et Montagne de la Séranne



44035.0 hectares(\*)



## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	